

de vérité, que dans l'examen de la pièce couronnée, je n'ai été animé par quelque intérêt que ce soit. Si les professeurs de Leyde révoquoient, comme ils le doivent à tous égards, le jugement qu'ils ont porté; si après une révocation que la raison, l'équité, la décence, la religion sur-tout, rendent indispensable, ils reprenoient un examen qui me devint favorable; je legue mes droits aux pauvres de la principale paroisse de Leyde, & les confie à celui qui en est l'administrateur.



*Les Mois, Poème en douze chants, par Mr. Roucher.*

*Per duodena regit mundum sol aureus astra. 1. Georg.*

A Paris, chez Quillau; à Liege, chez Lemarié  
1780 1. vol. in-12 prix 2 liv. 10. sols.

**L**Es observations que j'ai faites sur un morceau choisi de ce poème (a) suffisent pour l'apprécier dans son ensemble & pour fixer le mérite de toutes les parties qui le composent. Comme c'étoit par cet extrait qu'on prétendoit prévenir le jugement du public, on s'imagine sans peine qu'on lui avoit présenté ce qu'il y avoit de plus brillant & de plus parfait (b). Quoiqu'il en soit, le poème a paru, & ceux mêmes qui avoient eu la complaisance de l'admirer lorsque l'auteur le lisoit dans les cafés & les sociétés savantes de Paris,

(a) 15 Avril 1778 p. 567.

(b) Ce qu'il y a d'incompréhensible, ou plutôt ce qui ne fait que trop comprendre à quel point la poésie est déchue, est que cette même tirade, devenue l'objet de la risée des gens de goût, continue à nourrir l'enthousiasme louangeur de plus d'un périodiste.